

Gourrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS
6 mois fr. 2.50
un an fr. 5.00

Rédaction & Administration
52, Rue du Château, TOURCOING

INSERTIONS
Annonces . . . la ligne, 15 cent.
Réclames . . . id. 40 cent.
Demandes d'emploi : id. 10 cent.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

M. Georges Thiébaud, qui est peut-être l'homme politique le plus fin de notre temps, écrivait il y a deux ans que les Nationalistes seraient, à un moment donné, les derniers défenseurs de la République; que la coterie ne pouvait préparer une sorte de coup d'Etat, dont l'Empire serait bénéficiaire en fin de compte. Autrement dit, d'après les dires de Georges Thiébaud, il doit se produire prochainement en France un événement politique semblable à celui de 1852, qui a amené l'avènement de Napoléon III.

Comme toujours, le Français naïf a crié à l'impossibilité, et il a considéré les affirmations de M. Georges Thiébaud, comme une bontade sans importance.

Or, de plus en plus, l'idée d'un coup d'Etat, perpétré par la Franc-Maçonnerie elle-même, prend corps dans les milieux politiques.

Nous avons fait remarquer déjà que, dans le procès de la Haute-Cour, aucun Impérialiste ou Bonapartiste n'avait été poursuivi. Cependant, c'est le seul parti qui possède, en dehors de la Maçonnerie, une organisation politique.

Jamais le gouvernement n'a songé à l'incriminer ni à le gêner dans son œuvre de propagande.

Mais, mardi dernier, il s'est produit un fait, sur lequel il est utile d'attirer l'attention de nos lecteurs.

Deux candidats étaient en présence pour la présidence de la Chambre: le F. Brierson, le grand Pontife du Grand-Orient et M. Deschanel.

M. Deschanel a été élu; mais, c'est moins le résultat qu'il faut considérer que l'étrange attitude prise pendant le scrutin.

La grande majorité des amis du Prince Victor, ont affirmé même qu'un certain nombre d'entre eux ont voté pour le F. Brierson!!!

M. Pail de Cassagnac avait publié, avant le vote, un article, qui laissait à penser que la personnalité de M. Deschanel plaisait tout juste aux Bonapartistes, et que l'intérêt des partisans de l'Empire était de s'abstenir.

Pendant le discours de M. Rauline, président d'âge, des interrupteurs ont même prononcé le gros mot d'Empire. Que s'était-il passé?

A Beaune, dernièrement, le F. André a déclaré qu'il ne sortirait du Ministère de la guerre, que « les pieds devant ».

Pour que ce ministre grotesque ait osé parler de la sorte sous un régime parlementaire, sans que la Franc-Maçonnerie, si chatouilleuse d'ordinaire sur les manifestations militaires, n'ait fait entendre aucune protestation, il est clair que le F. André avait l'approbation de ses chefs en Maçonnerie et qu'il s'était fait l'écho d'un ordre du Grand-Orient...

Il y a donc quelque chose dans l'air.

Nous ignorons encore si le coup d'Etat préparé depuis deux ans par la F. M., a des chances de succès; mais ce que tout homme clairvoyant doit savoir, c'est l'intérêt immédiat qu'aurait la Juiverie à imposer à la France un gouvernement personnel ou dictatorial.

La politique française est ramenée, en effet, à la question Juive exclusivement. C'est l'alpha et l'oméga des principes de tout sectaire de la F. M.

Le Juif tient les pouvoirs publics par les faiblesses individuelles des députés et des sénateurs; les hautes fonctions de la Magistrature et de la Police sont toutes entre ses mains. Le Grand-Orient n'est lui-même qu'une délégation, un instrument de guerre sous la dépendance du Kahal ou de la synagogue.

Le Juif est donc le maître absolu de nos destinées. Il n'est pas sans s'être rendu compte des progrès de l'idée anti-sémitique; et il est naturel qu'il utilise les moyens de défense dont il dispose pour conserver en France son influence et y exercer le plus longtemps possible son despotisme.

La restauration d'un gouvernement autoritaire, dont il serait le maître, lui assurerait, pendant quelques années tout au moins, une certaine sécurité.

Une Constitution dans le genre de celle de 1852 ferait à la Juiverie, la partie belle, car, elle lui permettrait de supprimer les journaux, qui ne lui conviendraient pas. L'article de loi qui puni l'excitation

des citoyens les uns contre les autres leur serait également fort utile, puisqu'il empêcherait les Français volés de se plaindre des Juifs voleurs.

En ressuscitant tout à coup, en pleine indifférence religieuse, la persécution contre le Clergé et en activant le vote de la loi contre les Congrégations, il est certain que le Juif a pour but de s'assurer un gage et de prendre des otages pour traiter.

Après un coup d'Etat quelconque, auquel il aurait contribué par ses subsides, le Juif ne serait-il pas dans une excellente situation pour combattre le mouvement antisémite?

Rien ne s'opposerait, une fois l'opération faite, à ce qu'il laissât la liberté aux Congrégations, à la condition toutefois que l'on n'agit plus la question juive.... C'est peut-être très habile; l'avenir dira si le coup réussira...

En résumé, la session de janvier s'ouvre dans des conditions qui rappellent de très-près les événements politiques précurseurs du coup d'Etat de Brumaire, et celui de Napoléon III en 1852.

On a commencé en 1897 par Fructidoriser les Républicains gênants pour arriver à donner le Consulat à Bonaparte; les Montagnards de 1851 ont évincé tous les amis du général Cavaignac, afin de confier la Présidence de la République au prince Louis-Napoléon.

Les banquiers Juifs Gondchaux et Fould ont prêté en 1852 leur appui à Napoléon III, comme les financiers Juifs d'aujourd'hui seconderont les efforts de tout homme politique qui consentira à leur conserver leurs privilèges.

Le Juif s'est débarrassé de Déroulède, de Guérin, etc., qu'il considérait comme « des empêchements de danser au rond ». Il pense avoir ainsi déblayé le terrain et préparé les voies à un régime personnel. Peut-être s'est-il fourvoyé? En tout cas, grâce à la Maçonnerie, il l'espère aboutir...

Voilà cependant où nous a conduits l'affaire Dreyfus, à une restauration de l'Empire dans l'intérêt de la juiverie seulement. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot si spirituel que M. Lasies lançait dans une des dernières séances de la session: « Benedicat vos Omnipotens Dreyfus! »

INFORMATIONS POLITIQUES

La Loi sur les Associations

Nous avons énuméré les motifs politiques qui pousse à l'heure actuelle la Franc-Maçonnerie à soulever un débat religieux.

Nous avons dit que le Grand-Orient de France ne votait à aucun prix que les élections législatives de 1902 se fassent sur l'affaire Dreyfus. Il s'efforcera de tirer profit des préjugés soigneusement entretenus dans le peuple depuis un siècle par les Loges Départementales, pour essayer de provoquer un mouvement anti-religieux.

Depuis vingt ans, le clergé n'a pas, que nous sachions cependant, manifesté la moindre hostilité contre les pouvoirs publics. Bien au contraire, certains catholiques ont reproché aux prêtres séculiers et aux religieux de s'effacer et de ne pas prendre ouvertement la défense des doctrines dont ils sont les dépositaires. Le Pape Léon XIII lui-même a conseillé, à plusieurs reprises, la neutralité la plus absolue et engagé le clergé à adhérer sans arrière-pensée à la République.

Alors pourquoi cette levée de maillets?

Le vieux levain révolutionnaire existe toujours. Dans les classes dirigeantes elles-mêmes, on aime assez à froter le principe d'autorité. Tant que l'on n'est pas steint directement et personnellement, on se fait un malin plaisir de rosser moralement la Commisaires. C'est une satisfaction qui coûte peu et qui permet à chacun d'excuser à part soi ses petites vilénies.

La Franc-Maçonnerie n'est pas sans ignorer l'état mental de notre malheureux Pays, et elle cherche à en tirer parti.

Le grand grief fait aux congrégations, c'est l'accumulation en un petit nombre de mains de capitaux et de propriétés plus ou moins importantes.

En 1881, la commission chargée de faire un rapport sur les congrégations religieuses, en a estimé la fortune totale à 900 millions; mais, en 1890, l'administration de l'enregistrement a abaissé cette évaluation à 500 millions. C'est le chiffre qui a été soutenu devant le Sénat, en 1895, par le Gouvernement.

Admettons ce chiffre comme officiel. Cinq cents millions! Cette somme scandaleuse vraisemblablement possédée par des cabarets... Et cependant cette somme, en apparence si forte, devient bien mesquine si on la considère proportionnellement au nombre des Congrégations.

En effet, d'après les chiffres du Gouvernement, il y a en France 400 mille religieux.

Or, divisés 500 millions par 400 mille et vous obtenez un capital de trois mille cent cinquante francs par congrégation, soit 26 centimes par jour,

Nous doutons que les Francs-Maçons et les socialistes consentent à vivre à si bon compte...

Mais, pourquoi la radicalité, qui a l'indignation si facile quand il s'agit des religieux, auxquelles elle ne peut reprocher des spéculations ayant entraîné la ruine des citoyens Français, dont les propriétés sont dus exclusivement à des legs et dons volontaires; pourquoi les échappés des loges ne s'indignent-ils point contre certaines fortunes mondiales, qui se chiffrent par milliards celles-là, et dont l'origine est due exclusivement à des coups de bourse ou à l'écroquerie?

Il faut vraiment avoir en mépris le bon sens et l'intelligence de ses lecteurs, pour oser accuser, comme le font les journaux radicaux et socialistes, les congrégations d'être trop riches, quand un seul Juif, le baron Hirsch, qui n'était ni le premier ni le second parmi les princes d'Israël, a laissé à ses héritiers 800 millions! Il y a là une telle anomalie, un fait si criant d'injustice, que le plus nigard ne saurait l'accepter sans indignation.

Si l'on touche aux congréganistes, nous demandons que la justice soit égale pour tous et que l'on fasse la révision des fortunes israélites.

D'ailleurs, nous espérons bien que la question sera portée à la tribune et qu'il n'y aura pas de bruit de papiers ni de hurlements pour empêcher un député de l'opposition de déposer un projet en ce sens et de le développer.

Il est temps que les hommes d'ordre se défendent. Et puisque la Franc-Maçonnerie a placé la question sur le terrain des biens appartenant légitimement à des citoyens Français, il faut, à tout prix, que l'on réponde à ces attaques, en prenant le taureau par les cornes, c'est-à-dire en attaquant directement le Juif qui est l'auteur principal de la situation critique dans laquelle la France se trouve.

Les discours de M. Rauline

Nous croyons devoir reproduire in-extenso, le discours prononcé par M. Rauline, doyen d'âge de la Chambre, en prenant possession mardi dernier du fauteuil présidentiel.

M. Rauline n'est pas un membre de la majorité; mais il a fait des observations que tous les Républicains honnêtes accueilleraient avec sympathie.

L'idée de la République a été, en effet, complètement dévoyée, depuis que le régime n'est plus la chose de tous, mais l'œuvre d'une petite coterie.

Il était bon qu'un homme ayant vécu sous les gouvernements antérieurs, rappelle aux radicaux et aux socialistes, les principes qui ont fait de tous temps la beauté du régime républicain. Mais, comme l'a dit un interrupteur: « il est regrettable que cette leçon de moralité politique ait été donnée par un Bonapartiste ».

Voici le discours de M. Rauline:

Bien que je n'appartiens pas à la majorité républicaine de cette Chambre, je crois savoir quels sont les principes qui méritent d'être proclamés et défendus dans la République. J'ai connu des républicains de l'âge héroïque; je veux dire du temps où la République paraissait comme un idéal de beauté morale et de communion patriotique.

C'étaient des nobles et fervents apôtres du droit, de la justice, de la liberté, de l'honneur, du désintéressement et de la fraternité (Applaudissements); ils croyaient fermement que la République devait venir sur la terre pour être l'application de ces principes et l'épanouissement de ces vertus.

Ils l'aimaient ainsi pour le bien des autres et non pour leur propre bien; ils auraient tenu pour un sacrilège l'idée seule de constituer une République exclusive. Ils considéraient que la République est, par définition, fraternelle et large comme la patrie elle-même et que se seule raison d'être est l'universalité (Applaudissements).

C'est pour cela qu'ils n'affaiblissaient par aucune éphémère les grands principes sur lesquels la République est fondée; ils ne voulaient pas que la liberté, que la justice, que le progrès fussent le monopole d'un parti.

Eh bien! mes chers collègues, le vœu que je me permets d'exprimer au seul de la session qui s'ouvre, c'est que le gouvernement et la Chambre s'inspirent de cette noblesse dans les idées et de cette probité dans la conduite politique dont se réclamaient vos maîtres et qui formaient pour eux le patrimoine des républicains. (Très bien! à droite).

Nous sommes prévenus que de grands projets de réformes vont être soumis à nos délibérations au cours de cette session; je voudrais que ces réformes ne fussent pas seulement des démolitions, car il n'y a de réformes véritablement, que celles qui amèlent les rapports des citoyens avec l'Etat ou les rapports des citoyens entre eux; vous me permettez d'ajouter qu'il n'y a de réformes durables, que celles qui sont conformes à la justice et propices à la liberté. (Applaudissements à droite). Toute législation qui ne s'inspire pas de ces principes risque de préparer, aux générations futures, de graves conflits douloureux qu'un patriotisme prévoyant doit chercher à leur éviter.

Mes chers collègues, l'état actuel du monde témoigne avec éclat combien une France puissante manquera à l'humanité; faites au moins qu'elle ne se manque pas à elle-même et qu'elle ne se consume en haines fratricides elle se salue par la paix, la concorde et la fraternité. (Applaudissements unanimes).

Nous doutons beaucoup que ces paroles si sages, aient laissé des traces bien profondes dans l'esprit des sectaires de la Chambre.

Sous les régimes précédents, le républicain s'appliquait à conformer ses actes avec les principes qu'il affirmait. Les discours de Michel (de Bourges) et de Mathieu (de la Drôme), en 1848 étaient tout simplement merveilleux. Ils obéissaient à un idéal et ne voulaient s'écarter à aucun prix. Mais, l'arrivée au pouvoir en 1870 des habitués du café Procope et du café de Madrid a introduit dans les pouvoirs publics des éléments de corruption qui devaient contaminer le régime républicain et aboutir à un népotisme effréné, à la concussion et à la prévarication.

Pour la galerie, nos arrivistes traitaient les hommes des anciens régimes de fossiles. Le nombre des jousseurs a-t-il diminué depuis trente ans! Quant aux principes, ce sont de « vieilles guitares » qui ont été brisées depuis longtemps.

Les républicains bonifiés de 1848 ont été qualifiés de « vieilles barbes » et de « vieilles perruques », et ils ont dû se retirer, en proie au découragement et à la honte, en pensant à ce que leurs successeurs avaient fait de la République!...

L'alliance Franco-Russe

L'article de la *Novoié-Vremia* que nous avons signalé il y a quinze jours, a excité la colère des journaux dreyfusards et ministériels.

Certains de ces journaux ont cru que l'article de l'organe Russe avait été inspiré par l'ambassadeur de Russie à Paris, et ils ont engagé M. Waldeck-Rousseau à demander le rappel de M. Ouroueff. Le Gouvernement français a jugé que c'était aller trop vite en besogne; il s'est borné à faire agir à Saint-Petersbourg son représentant, pour essayer d'obtenir du Tsar et de son entourage une atténuation à la rigueur des conclusions de l'article de la *Novoié-Vremia*.

Les démarches de notre ambassadeur en Russie ne paraissent pas avoir abouti à un résultat satisfaisant, car, le directeur de la *Novoié-Vremia*, M. Alexia Souvorine lui-même, a cru devoir publier un nouvel article, sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs.

M. Souvorine fait très justement observer que l'alliance entre la Russie et la France n'est point une de ces œuvres dont l'existence puisse dépendre de la bonne ou de la mauvaise volonté d'un cabinet dont la durée ne saurait être qu'éphémère; mais il fait remarquer que, reposant sur une convention militaire, son efficacité est étroitement liée au maintien dans les deux pays d'armées, prêtes à tout événement. De là, la nécessité pour la Russie comme pour la France, de se préoccuper qu'il ne soit pas fait chez son allié d'expériences qui pourraient l'affaiblir.

Cette augmentation doit nous donner à réfléchir. Comme l'a fait justement remarquer la *République*, elle condense ce que pensent et disent tous ceux qui, en France, ont quelque souci de ne pas voir notre Pays déchiré de son rang dans le monde.

Mais, l'article du directeur de la *Novoié-Vremia* a redoublé la fureur de nos dreyfusards, si bien que l'on se demande si l'article de l'organe Russe n'est pas tout simplement un prétexte choisi pour obtenir la dénonciation pure et simple de l'alliance Franco-Russe.

C'est moins, en effet, la personnalité de M. Souvorine qui est attaquée dans la presse ministérielle que le Gouvernement et le Peuple Russe lui-même.

Les dreyfusards se plaignent de ce que la *Novoié-Vremia* s'occupe de nos affaires, eux qui pendant l'affaire Dreyfus, ont fait appel à l'étranger et n'avaient pas assez de lancements à adresser aux journaux anglais, allemands et italiens qui, sans motif apparent, avaient pris la défense du traître.

La fureur des dreyfusards est donc une comédie. Ils obéissent à un système politique qui date de longtemps en France. On n'ignore pas en effet que la Franc-Maçonnerie a toujours été, depuis 1848, hostile à une alliance Française avec la Russie. Mais, c'est surtout depuis 1890 que l'hostilité maçonnique s'est manifestée avec le plus de violence contre notre allié naturel.

Le F. Jules Ferry a même prononcé plusieurs discours retentissants à ce sujet. Le rapprochement entre les deux pays s'est imposé néanmoins; mais nos gouvernants n'y ont contribué en aucune façon. C'est seulement sous la pression de l'opinion publique que les démonstrations de Cronstadt et de Paris, lors de la visite du Tsar, ont pu être faites.

Ce n'est pas le moment de démontrer pourquoi la Franc-Maçonnerie Française préfère une alliance allemande et anglaise à une alliance russe.

Nous aurons l'occasion dans nos articles sur le secte de faire connaître à loisir le but poursuivi, qui est la disparition des peuples latins et catholiques, pour donner la prédominance aux peuples protestants.

La Franc-Maçonnerie est logiquement avec elle-même. Nous verrons si le Peuple Français se laissera faire, lorsqu'il sera éclairé...

Courrier Parlementaire

Après dix jours de congé, nos députés et nos sénateurs ont repris leurs fonctions.

Si l'on en juge par la première séance qui a eu lieu mardi, les vacances de janvier n'ont pas paru avoir modifié les sentiments des nos honorables.

Il semble au contraire que les adversaires se disposent à se porter réciproquement des coups formidables. Une fois de plus, ils se batront sur le dos des malheureux curés et des religieuses qui n'en peuvent mais, et qui se demandent pourquoi on les met toujours en cause. Une affaire de politique extérieure ne marche pas : haro sur le curé! Un parti rencontre une difficulté quelconque : haro sur le moine!

C'est ainsi que cela se passe dans notre beau pays de France depuis plus de vingt ans et plus. Il faut vraiment que les curés aient une résistance extraordinaire pour avoir pu essayer de si nombreuses attaques sans en être ébranlés...

La session a été ouverte par un discours de M. Rauline, que nous reproduisons d'autre part, et qui a produit une sorte de mouvement dans la Chambre, car il a permis de montrer quelle était l'attitude que les partis allaient prendre dans les luttes prochaines.

Il s'agissait pour les hommes d'ordre et pour les radicaux et les socialistes de se compter autour d'un chef de file, avant d'en venir aux mains.

L'élection du Président de la Chambre était une occasion favorable.

Deux hommes étaient en présence: M. Descha-

nel, représentant l'élément libéral, M. Brierson, délégué du Grand Orient.

M. Deschanel s'est rencontré dans la Chambre de nombreuses sympathies. C'est un homme du monde, bien de sa personne, sachant conserver dans ses fonctions une tenue correcte et une impartialité relative, mais méritoire, à une époque surtout où les passions de nos hommes politiques sont si facilement aexcitables.

M. Brierson, au contraire, est un sectaire que ses amis eux-mêmes supportent avec peine. Il est triste, blafard, glacial, terme comme un discours maçonnique. Jamais son visage ne se déride. Il a du très vraisemblablement éprouver de déceptions dans sa jeunesse, et son existence entière se ressent de ses malheurs. Ne croyant à rien, M. Brierson devait devenir nécessairement un aigri, et il s'est trouvé dans la Maçonnerie le terrain où il pouvait librement écouler sa bile et soulager son cœur tourmenté.

Entre les deux candidats, le choix des députés ne pouvait être douteux, car, celles que soient les passions politiques des partis, on n'aime pas à avoir toujours sous les yeux une figure funèbre, une tête de croque-mort.

M. Deschanel a donc été élu par 79 voix de majorité.

La chance du candidat libéral était d'autant plus grande que le vote a eu lieu au scrutin secret.

La moralité à tirer de l'élection de mardi est donc qu'il y aurait un grand avantage, pour les affaires de notre pays, à ce que, dans toutes les questions, financières, politiques ou autres, le vote des députés et des sénateurs soit toujours tenu secret.

Les votants auraient ainsi plus d'indépendance. Les journaux maçonniques, qui comptaient sur l'élection de leur candidat sont dans une colère extrême.

Mais, leur fureur est inutile; le coup est porté. Ils se vengent comme ils peuvent, en prétendant que ce sont les diners parlementaires de M. Deschanel qui ont assuré son succès. Il est possible qu'ils y aient contribué; mais, à une époque où les qualités de cœur tendent à disparaître de plus en plus, personne de sensé ne songera à se plaindre qu'il reste encore quelques vestiges de la reconnaissance du ventre.

Il n'y a pas eu d'autre changements dans le bureau de la Chambre. Seul, un des questeurs, M. Guillemet, l'un des êtres les plus antipathiques de la Chambre des députés, a vu son siège menacé et il n'a passé qu'avec un très petit nombre de voix.

On prétend que M. Guillemet a l'intention de donner sa démission. Nous en doutons beaucoup, car il n'est pas homme à abandonner 18 mille francs de traitement, le logement au Palais Bourbon, le chauffage et l'éclairage.

En prenant possession de son siège, M. le président Deschanel a prononcé un discours dans lequel il s'est efforcé d'affaiblir la portée de son élection.

Sa situation, en effet, était très embarrassante. Ayant eu à lutter contre le délégué des Loges maçonniques, fils de Franco-Maçon, très probablement Franco-Maçon lui-même, il ne pouvait entrer en lutte ouverte avec la secte toute puissante. Il a donc cherché à mettre un peu de beurre sur la plaque du F. Brierson...

Les partis politiques, dès la première séance, ont pris aussitôt position. Le terrain d'attaque de la Maçonnerie a été, comme de juste, la question religieuse.

Le F. socialiste Sembat a interpellé le Gouvernement sur la lettre écrite par Léon XIII au cardinal Richier; mais, M. Waldeck-Rousseau s'est demandé le renvoi à la suite de l'ordre du jour.

La Droite et le Centre ont voté contre. Ils croyaient ainsi mettre le Ministère en mauvaise posture. Néanmoins, ils auraient dû se souvenir que la politique de Gribouille ne leur a jamais réussi. La discipline est trop grande parmi les Francs-Maçons pour qu'une surprise obtienne jamais un résultat durable.

Il a suffi, en effet, que le F. Issambert montât à la tribune et demandât la jonction de l'interpellation Sembat à la discussion de la loi sur les associations pour que le Ministère fut repêché.

Nous ne saurions trop le répéter; actuellement, il est impossible aux hommes d'ordre de lutter, avec quelque chance de succès, contre la Franc-Maçonnerie, sans avoir au préalable, créé une organisation politique de même nature. C'est seulement sur le terrain des principes que l'on peut espérer réussir.

Le ministre Waldeck-Rousseau a reçu une mission précise de la rue Cadet; il restera au pouvoir, tant que la Maçonnerie le jugera utile. Toutes les combinaisons, toutes les tactiques parlementaires échoueront, en présence de cette discipline vraiment admirable, que nous désirerions voir observer dans nos rangs.

Au Sénat, la situation n'a pas été modifiée. L'ouverture de la session a été faite par M. Wallon, doyen d'âge, qui a prononcé un discours, dans lequel il s'est exprimé le vœu que les pouvoirs publics travaillent à la pacification générale et vraie, en maintenant toutes les libertés et en respectant tous les droits.

Mais; « le Père de la Constitution » n'a pas paru compter beaucoup sur l'efficacité de ses conseils sages et prudents.

M. Wallon est encore un de ces vieux républicains que les jeunes générations tournent en rid-

